

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Mme VERDON Sylvie, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2025

PRESENTS : Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, Mme ROBIN Sandrine, M. BERANGER Florian, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. SUAUD Francis, M. PIVETEAU Hervé, Mme DUPÉ Valérie, Mme BOUARD Aline, M. BOUGRAS Julien, M. THUNE Jean-Michel, Mme MILOVANOVIC Sonia,

EXCUSES : M. THUBIN Frédéric (pouvoir à M. BOUGRAS Julien)

NON EXCUSE : Mme BURY Delphine, M. CAYEUX Philippe.

Mme BOUARD Aline est désignée secrétaire de séance

Déli : 2025/022 – Objet : Convention avec le SyDEV – Réalisation d'un feu « vert récompense » – Allée des 36 heures - Route de Longeville-sur-Mer

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place d'un dispositif de signalisation lumineuse de type « **feu vert récompense** » sur la route de Longeville-sur-Mer, visant à améliorer la sécurité routière en incitant les conducteurs au respect des limitations de vitesse.

Ce projet est encadré par une **convention n°2025.SL.0001** conclue avec le **Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée (SyDEV)**, précisant les modalités techniques et financières de l'opération.

Le montant de la participation financière, telle que définie dans la convention pour la réalisation des travaux est de **16 512,00 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- Approuve la convention n°2025.SL.0001 relative à la réalisation de l'opération de signalisation lumineuse – feu vert récompense – allée des 36 heures route de Longeville-sur-Mer ;
- Autorise Madame le Maire à signer la convention avec le SyDEV et tous documents y afférents ;
- Décide de prendre en charge la participation communale à hauteur de **16 512,00 €** ;
- Précise que cette dépense sera inscrite au budget communal, sur l'opération correspondante.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire, Sylvie VERDON

